

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et rédaction : Diane Bossé

IMPORTANT

CHANGEMENT D'HEURE

C'est dans la nuit du samedi 31 octobre au dimanche 1er novembre prochain que vous devez reculer vos montres et horloges d'une heure. Aussi, n'oubliez pas de changer les piles de vos avertisseurs de fumée.



À METTRE À VOTRE AGENDA

OUVERTURE DU CENTRE DES LOISIRS

Le Centre des loisirs ouvrira le lundi 2 novembre à compter de 13h00. Voici l'horaire : du lundi au samedi de 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 21h30 et le dimanche de 13h00 à 16h00.

Voici les consignes qui devront être respectées à l'intérieur du Centre des loisirs.

- le port du couvre-visage est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus;
- respecter la distanciation physique de 2 mètres entre les personnes;
- respecter le nombre de personnes à l'intérieur soit 20 personnes maximum.
- le lavage des mains est obligatoire à l'intérieur.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 2 novembre 2020

PROJET ORDRE DU JOUR SÉANCE DE CONSEIL À HUIS COLS

1. Mot de bienvenue
2. Conformité du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020
6. Suivi des dossiers
7. Approbation des comptes et déboursés
8. Correspondance
9. Affaires financières
 - a. Dépôt de la liste des impayés
 - b. Avis de paiement Norda Stelo
 - c. Résolution pour augmentation marge de crédit
10. Loisirs et cultures
 - a. Résolution pour engagement techniciens en loisirs (2)
 - b. Eau potable Salle municipale
11. Travaux publics
 - a. 2^e affichage poste de contremaître aux travaux publics
12. Urbanisme
13. Varia
 - a. Demande contribution et d'autorisation Guignolée
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Bonjour,

Depuis la pandémie, la fermeture de plusieurs installations a fermée plutôt que d'habitude, mais il est temps de recommencer à rouvrir. Cependant le tout sera fait avec prudence.

Le centre des Loisirs ouvrira lundi le 2 novembre à compter de 13H00. Les mesures sanitaires seront appliquées. Bienvenue à tous!!

La séance de conseil est le 2 novembre à 20H00, elle sera à huis clos avec distanciation sociale et le port du masque.

Un bel automne à tous!!

Votre maire
Sonia Larrivée
Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DES PARCS ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ESTIVALES

La municipalité ne se tient pas responsable des accidents pouvant survenir dans les parcs La Chanterelle, de la rue Caron, les terrains de tennis et baseball et de la piste de BMX pendant la période de fermeture.

La date de réouverture des parcs et de ses infrastructures sportives estivales sera annoncée par la municipalité au printemps.



PRATIQUEZ-VOUS LE FEUILLYCLAGE ?

C'est-à-dire, passez-vous la tondeuse sur vos feuilles d'automne pour les déchiqueter et les transformer en engrais pour votre pelouse ? Sinon, apportez vos sacs de feuilles avant le 15 novembre au garage municipal (174 rue Raymond) côté droit vers la piste cyclable à l'endroit prévu. Vos feuilles doivent être dans des sacs orange.



ÉCOCENTRE DU TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

L'écocentre du Témiscouata-sur-le-Lac (quartier Cabano) vous rappelle que nous sommes ouverts jusqu'au 29 novembre 2020 (horaire estival) les journées suivantes :

Lundi et mercredi : FERMÉ

Mardi, vendredi et samedi : 8h à 12h et 13h à 16h

Jeudi : 13h à 16h

À partir du 30 novembre 2020, nous serons sur l'horaire hivernal jusqu'au 11 avril 2021 et nous serons ouverts seulement les samedis de 8h à 12h et 13h à 16h.

Nous sommes situés au 53, route 232 Est à Témiscouata-sur-le-Lac et vous pouvez nous rejoindre au 418-854-7318 ou par www.ridt.ca.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Sur rendez-vous seulement dans les cliniques de vaccination du CISSS

CISSS du Bas-Saint-Laurent rappelle à la population qu'il est fortement recommandé aux personnes vivant avec une maladie chronique et aux personnes âgées de 75 ans et plus de recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière.

Pour vous faire vacciner, vous pouvez en parler avec votre professionnel de la santé ou prendre un rendez-vous dans une clinique de vaccination offerte par le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant **par téléphone au 1-866-445-0601 entre 9h00 et 16h00 ou par internet : grippe.cisssbsl.com.**

À noter qu'il y aura une clinique de vaccination à Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! au mois de novembre. Surveillez la date.

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIÈRES

Étant donné la consigne sanitaire de tenue de réunion à 25 personnes et moins, le conseil d'administration a pris la décision de ne pas tenir de réunion mensuelle avant janvier 2021. Pour toutes situations particulières pour laquelle un membre souhaiterait avoir de l'information, vous pouvez communiquer avec une des membres du CA : Lucy Bossé, Lise Grondin, Lyne Leclerc, Marguerite Moreau, Danielle Pelletier ou Francine Thériault.

Le local de tissage demeure ouvert avec l'application des mesures sanitaires. À noter que cette année de pandémie nous met dans l'obligation de ne pas tenir l'activité de confection et de vente de tourtières.

Bon novembre à toutes.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 12 novembre à 19h30 à la salle municipale. Les mesures sanitaires et le port du masque devront être respectés.

Bienvenue à nos membres.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le conseil de notre Club, dû à la situation que nous connaissons a décidé de reporter l'assemblée générale (AGA) 2020 en l'année 2021 lorsque la situation deviendra plus favorable.

Nous attendons les cartes de membres 2021 au début de novembre. Le conseil du Carrefour 50 du Québec a décidé étant donné la situation actuelle que le prix des cartes 2021 sera de 15\$ au lieu de 23\$ pour tous ceux qui sont membres déjà et de 25\$ pour les nouveaux membres tel que normalement. Nous vous contacterons afin de trouver une façon convenable d'en faire la livraison.

La présidente Louise et ses administrateurs (res) vous souhaitent du meilleur pour les temps futurs.

Informations : Louise ou Guy au 418-854-3192.

COURS DE DANSE EN LIGNE SOCIALE ET COUNTRY

Ces cours s'adressent aux personnes de 50 ans et plus et de niveau débutant. Venez vous amuser dans une ambiance amicale.

Début des cours : Lundi 2 novembre 2020.

Heures: 13h30 à 15h30

Endroit: Salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Informations et inscriptions : Narcisse Chiasson, 418-853-2252

Note: prévoir un montant de 5\$ pour le premier cours.

SOYEZ VISIBLES LORS DE VOS MARCHES !

Sortir marcher en soirée est une activité pouvant vous aider à vous détendre et à atteindre les 30 minutes d'activités physiques quotidiennes recommandées chez les adultes. Avec l'arrivée de l'hiver et la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence:

COMME PIÉTON JE DOIS ASSURER MA SÉCURITÉ, CAR JE SUIS VULNÉRABLE :

- Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps, car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.

COMME CONDUCTEUR, JE DOIS FAIRE PREUVE DE PRUDENCE À L'ÉGARD DES PIÉTONS :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 m ou 1,5 m, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piéton : je ralentis et je cède le passage.

DES ACTIONS CONCRÉTES POUR RENDRE VOS DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES :

Des brassards réfléchissants sont parfois disponibles gratuitement au bureau municipal. Nous invitons petits et grands à s'en procurer un pour s'assurer d'être visibles. Le brassard peut être installé sur le sac à dos de l'enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS:

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/a-pied-soyez-visible.pdf>

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi>

Cet automne, à pieds, soyez visibles !

À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**

Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.

Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.

Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

QUELQUES CONSEILS POUR RÉDUIRE LES RISQUES

D'INCENDIE DE CHAUFFAGE

Le chauffage au bois

Utilisation de votre appareil de chauffage

- Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.
- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Une zone dégagée est primordiale

- Dégagez la zone autour du foyer ou du poêle de tout objet susceptible de gêner le passage.
- Assurez-vous que l'air circule librement.
- N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

Les cendres chaudes

- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 3 à 7 jours.

Soyez à l'affût

- Si le mur derrière le poêle à bois devient chaud, faire inspecter la cheminée par un professionnel.
- En cas de feu de cheminée :
 - * Fermez la clé;
 - * Sortez immédiatement;
 - * Contactez le 9-1-1
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage au bois :
- Installez un avertisseur de fumée : par étage, y compris au sous-sol, dans le corridor, près de chaque chambre où l'on dort la porte fermée.
Ayez un extincteur portatif et sachez vous en servir.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1er	2 Séance du conseil municipal à huis clos Cours de danse sociale et country à 13h30 à la salle municipale	3	4 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	5	6	7
8	9 Cours de danse sociale et country à 13h30 à la salle municipale	10	11 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	12	13	14
15	16 Cours de danse sociale et country à 13h30 à la salle municipale	17	18 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	19	20	21
22	23 Cours de danse sociale et country à 13h30 à la salle municipale	24	25 Bibliothèque 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	26	27	28
29	30 Cours de danse sociale et country à 13h30 à la salle municipale					